



Elements méthodologiques de la comptabilité nationale Gabonaise

Octobre 1989
(pdf version September 2000)

Albert Ondo Ossa
Maître des conférences
Faculté de droit et des sciences économiques
Université de Libreville
République du Gabon

Abstract

Gabon's national accounts adhere to established international standards and closely follow the conventions used in the French system. In this review, attention is given to the construction of individual accounts as a tool for economic policy decisions. To do so involves reconciliation of two competing objectives: sufficient detail regarding various sectors of the economy of Gabon, and linking this detail in an international standard accounting framework. Weaknesses in the Gabonese system of national accounts include insufficient transparency in the allocation of budgetary subsidies and the absence of detailed accounting of foreign sector participation in the Gabonese economy. As with other developing economies, Gabon's system of national accounts also suffers from the difficulty of estimating non-marketed informal sector economic activity, which is considerable, and thus underestimates the true level of national output. These issues need to be addressed within the context of Gabon's evolving system of national income accounting.

Elements méthodologiques de la comptabilité nationale Gabonaise: Essai d'application T.E.E., T.O.F.

Tous les pays ou presque se sont maintenant dotés d'un système de comptes nationaux. C'est la preuve que la comptabilité nationale est au centre de l'information économique. Elle vise, ainsi que le note Mme. Anson-Meyer «à fournir des données chiffrées concernant un ensemble - la nation - afin d'analyserMs résultats de son activité au cours d'une période écoulée et, en vue d'adopter des mesures pour l'avenir»¹.

La comptabilité nationale n'est donc pas une fin en soi. Elle est avant tout un instrument d'observation de l'Economie et d'élaboration de la politique économique. Aussi doit-elle toujours être évolutive et tenir compte de la structure économique du pays dans lequel elle s'applique.

Progressivement forgée en fonction des besoins de l'Occident, la comptabilité nationale n'a été organisée en Afrique qu'en raison du recours effréné et mimétique à la planification. Ce recours a instamment poussé les pays africains à copier les systèmes comptables de leurs anciens colonisateurs, avant d'accepter tout dernièrement (vers les années 70) le Système Normalisé de Comptabilité Nationale des Nations-Unies (S.C.N.).

Cette adhésion sans réserve au S.C.N. dans sa version de 1969, a conduit de nombreux auteurs à se demander si les conventions et l'architecture du S.C.N. étaient véritablement adaptées aux besoins des économies africains.² La pratique comptable des deux dernières décennies ne fait que conforter ces doutes, d'où la nécessaire révision des systèmes de comptabilité nationale appliqués en Afrique.

Cette révision s'impose d'autant plus que, selon l'INSEE, «la validité d'un système de comptabilité nationale réside tant dans son adéquation à la réalité économique et sociale d'un pays, que dans sa capacité à aider la prise des décisions»³. L'outil comptable devant être à la fois très évolutif et bien adapté aux structures et aux besoins propres à chaque pays, nous limiterons notre étude à la comptabilité nationale gabonaise.

1. Monique Anson-Meyer, *La nouvelle comptabilité des Nations-Unies en Afrique*, L'Harmattan, Paris, 1982, p.6.

2. Voir entre autres: Monique Anson-Mayer, «Le mythe de la comptabilité nationale en Afrique», in *Revue d'Economie Politique*, no 1, 1983, p. 89 et S. Vanoli, «La comptabilité nationale, convient-elle aux pays en voie de développement?» in *Monde et développement*, no 23, 1978.

3. INSEE, «Système Elargi de Comptabilité Nationale», 1979, p. 21.

Le Gabon a fait l'objet d'une première étude de comptabilité nationale en 1958, étude portant sur l'année 1956. Peu de temps après l'accession du pays à l'Indépendance, (1960), le Commissariat Gabonais au Plan publie en 1962, sous l'égide du Ministère Français de la Coopération, les comptes de 1960⁴. Ils concernaient quatre catégories d'agents: les Entreprises, les Administrations, les Ménages, et l'Extérieur. En 1964, les comptes détaillés introduisent une analyse financière avec la mise en oeuvre d'un Tableau des Opérations Financières. De 1965 à 1967, les comtes plus légers ont été publiés mais sans apports nouveaux.

Ce sont surtout les comptes économiques de 1968 qui améliorent la méthodologie utilisée jusqu'alors. Ils distinguent tout d'abord les opérations sur biens et services d'origine nationale des opérations d'origine extérieure (biens et services importés) ce qui permet de mieux comprendre le fonctionnement et l'évolution de l'économie nationale dans ses relations avec l'extérieur. Ils distinguent ensuite les institutions financières des entreprises, ce qui donne désormais cinq catégories d'agents. Ils établissent enfin un compte d'exploitation pour les ménages.

A partir de 1972, la direction générale de la Statistique adopte la version simplifiée du système révisé de comptabilité nationale des Nations-Unies. La présentation actuelle des comptes nationaux, en vigueur depuis la publication des comptes de 1980, s'inspire principalement du S.C.N. Toutefois, quelques éléments de l'ancien système français (système base 62) et du nouveau système français: le Système Elargi de Comptabilité Nationale (S.E.C.N.) ont été également utilisés⁵.

L'objet de ce travail est de faire le point sur la méthodologie du système gabonais de comptabilité nationale. Ce qui permettra d'examiner comment certaines lacunes de ce système (notamment l'absence de certains grands tableaux) peuvent être comblées. C'est pourquoi notre étude comprendra deux volets: Le premier s'efforcera de présenter une réflexion méthodologique. Le second, à travers la construction d'un Tableau des

4. Ces comptes de 1960 donnent déjà, en dépit de l'absence d'enquêtes de famille couvrant l'ensemble du pays, une image synthétique suffisamment représentative de l'économie gabonaise.

5. Les réformes de la comptabilité nationale tiennent souvent à un souci d'harmonisation des divers systèmes existants et à l'apparition des besoins économiques nouveaux. C'est ainsi que le S.C.N., système mis au point par le Professeur Stone pour le compte de l'O.C.D.E. et adopté par l'ONU, a été révisé de 1964 à 1968. Pour améliorer la connaissance de l'activité économique et être conforme au Système Européen de Comptes Intégrés (S.E.C.) élaboré de 1964 à 1970, La France a dû réviser son ancien système (système base 62) pour adopter en 1976 le Système Elargi de Comptabilité Nationale (S.E.C.N.).

Opérations Financières (T.O.F.) et d'un Tableau Economique d'Ensemble (T.E.E.) tentera une application pratique.

1 – Les Grandes Conventions Comptables et Leur Bonne Adaptation à la Réalité du Pays

Il s'agit d'examiner si les grandes conventions comptables que le Gabon a adoptées sont adaptées aux besoins et à la réalité économique du pays. Pour cela, nous allons tout d'abord faire une présentations succincte de la comptabilité nationale gabonaise. Ensuite nous procéderons à la critique méthodologique de ce système.

1.1 Présentation du système gabonais de captabilité nationale

Le cadre centrat du Système gabonais de comptabilité nationale est Le résultat de choix méthodologiques conformes principalement au S.C.N. En effet, même si les comptes publiés présentent des différences parfois notables avec te S.C.N., en raison des limites des services statistiques nationaux et des lacunes des informations statistiques, ce sont les règles posées par te S.C.N. qui structurent les conventions comptables et les cadres comptables. Ainsi, la période de référence au Gabon est l'année et les comptes sont établis pour l'économie nationale. Ces comptes décrivent néanmoins les relations de celle-ci avec le reste du monde.

La délimitation de l'économie nationale se fonde sur le critère de résidence. En ce sens, l'économie nationale est l'ensemble des agents résidents; autrement dit l'ensemble des agents qui ont un centre d'intérêt sur le territoire économique national pendant plus d'un an. Les comptes de la Nation que publie la Direction Générale de la Statistique et des Etudes Economiques comprennent principalement: a. les comptes consolidés de la nation; b. les comptes détaillés des agents.

Pour ce qui est des comptes consolidés, leur schéma est conforme, comme dans le S.C.N., au schéma keynésien d'économie ouverte. Il repose sur l'équation de l'équilibre global en économie ouverte: $Y=C+I+(X-M)$. Cette équation comporte quatre agrégats:

- a. le revenu, confondu au produit, Y;
- b. la consommation, C;
- c. l'investissement, l'accumulation, I;
- d. le solde de la balance commerciale, (X-M).

Ces quatre agrégats vont constituer les quatre principaux comptes consolidés: le produit intérieur brut (PIB), le compte des revenus et des dépenses, le compte

d'accumulation, et le compte reste du monde. En ce qui concerne les comptes détaillés des agents, ils sont établis par catégories d'agents et par grandes opérations.

Grâce à une analyse fonctionnelle de leur activité, la comptabilité nationale gabonaise regroupe en catégories les agents qui manifestent des comportements identiques ou voisins dans l'exercice de leur fonction principale. Elle distingue à cet effet cinq catégories d'agents:

1. les Entreprises non financières, qui exercent la fonction de production des biens et services. On y retrouve:

- les Sociétés, c'est-à-dire toutes les entreprises ayant la forme juridique de sociétés (sociétés privées et publiques) ainsi que les entreprises individuelles qui fournissent une déclaration statistique et fiscale semblante à celle des sociétés)⁶.
- Les entreprises individuelles, qui sont des entreprises dont on peut trouver une trace de l'activité (fichier des patentes des cartes grises, immatriculation statistique) mais qui ne fournissent pas de déclaration statistique et fiscale.
- Les entreprises traditionnelles, qui en principe n'ont aucun contact avec le secteur moderne de l'activité. Il s'agit des bâtisseurs, des agriculteurs, des petits revendeurs. Ce sont ceux dont la production est en grande partie autoconsommée.

2. Les Institutions financières qui effectuent à titre principal des opérations financières. Il s'agit notamment: des institutions de crédit; des compagnies d'assurances; des courtiers d'assurance.

3. Les administrations sont responsables de la satisfaction des besoins collectifs et de la redistribution des revenus. Elles comprennent: a. l'Etat; b. La Caisse d'Autonomie d'Amortissement, qui gère la dette publique; c. La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSC); d. les Autres caisses : Caisse Cacao, Caisse Café, Caisse de Stabilisation des

6. Toutes les sociétés installées au Gabon doivent tenir leur comptabilité selon les normes du plan comptable OCAM. De plus, les déclarations statistiques et fiscales qu'elles fournissent permettent à la Direction Générale de la Statistique de classer des entreprises par secteur d'activité selon la nomenclature C.I.T.I. (Classification Internationale par Types d'Industries).

prix(CSP, Caisse de Péréquation(CP), Caisse de Soutien aux produits de première nécessité(CSPPN); e. les Institutions Privées sans But Lucratif (I.P.S.B.L).

4. Les ménages, qui exercent la fonction principale de consommation (la fonction de production étant exclue). Ainsi, chaque entrepreneur individuel est considéré comme ayant deux activités distinctes: l'une relative à son activité professionnelle, analysée dans le cadre des activités non financières; l'autre, relative à son activité domestique, est analysée dans le cadre des ménages.

5. Le reste du monde, qui n'est pas un agent à proprement parler mais un ensemble de comptes qui retracent les relations entre résidents et non résidents.

L'activité économique des agents se traduit par des opérations économiques classées en fonction de leur nature économique. on distingue alors trois catégories d'opérations: a. les opérations sur biens et services, qui ont trait à la création et à l'utilisation des biens et services. Elles comprennent les opérations de production, de consommation, de formation de capital ainsi que des opérations avec l'extérieur; b. Les opérations de répartition qui décrivent la formation et la circulation du revenu; c. les opérations financières qui concernent la création, la collecte, la mise en oeuvre des moyens de financement nécessaires à l'économie. Les comptes des agents décrivent donc la création des biens et services et leurs emplois, la naissance du revenu, ses circuits de répartition et son emploi.

Etant donné que la comptabilité nationale gabonaise n'établit pas encore de comptes financiers, il n'existe que cinq comptes détaillés pour les agents: a. le compte de production; b. le compte d'exploitation; c. le compte de revenus et de dépenses; d. les comptes d'utilisation du revenu; e. le compte de capital. Chacun de ces comptes reçoit des ressources et effectue des emplois. La différence entre les ressources et les emplois fait apparaître un solde qui alimente les ressources du compte suivant. Ce qui fait les comptes sont reliés par leur solde.

Le compte de production est lié à la fonction de production, exercée principalement par les entreprises non financières (Sociétés, Entreprises individuelles, Entreprises traditionnelles). Au Gabon, tous les agents sont producteurs, exceptés les ménages et l'extérieur qui bien évidemment n'ont pas de compte production. Le solde de ce compte est la valeur ajoutée brute.

Le compte d'exploitation assure la répartition de la valeur ajoutée du compte de production. Il est important pour les entreprises non financières. Le solde de ce compte,

l'excédent brut d'exploitation, représente les consommations disponibles pour le renouvellement, le développement et la rémunération des capitaux.

Le compte de revenus et de dépenses est surtout important pour les Entreprises non financières, les Administrations et les Ménages. Il analyse l'origine des revenus et décrit tous les transferts courants. Le solde est le revenu disponible brut.

Le compte d'utilisation du revenu ne fonctionne que pour les ménages à titre principal et pour les administrations accessoirement. Pour les ménages, ce compte permet de connaître l'affectation que cette catégorie d'agents fait du revenu (entre la consommation et l'épargne). Pour les administrations, il permet de mesurer leur consommation finale; c'est-à-dire leur production non marchande, après déduction des paiements faits aux ménages. Le solde de ce compte est l'épargne brute.

Le compte capital décrit les modifications du patrimoine des agents. Il permet de dégager le patrimoine sous la forme d'actifs réels et fait apparaître une capacité (ou un besoin de financement, selon que les ressources sont supérieures ou inférieures aux emplois).

Les comptes des agents font au Gabon l'objet d'une présentation synthétique dans le tableau des opérations non financières que nous présentons ci-après.

Tableau 1
Tableau de Synthèse des Opérations non-Financières
(en millions de francs CFA)

	Opérations et Soldes	Ressources											
		Compte de production nationale	Entreprises non-financières		Institutions financières		Administrations		Ménages		Reste du monde	Total	
			Rev.	Cap.	Rev.	Cap.	Rev.	Cap.	Rev.	Cap.			
Compte de Production	PIB Consommation finale FBCF Variation des stocks Exportations Importations Total Production	1188864									471591	471591	1188864
Compte d'exploitation	Remunération des salariés Impôts indirects, nets de subvention Excédent brut d'exploitation									328092	767	328092	233289
Compte du revenu	Intérêts et dividendes Primes nettes d'assurance Indemnités d'assurance Impôts directs Cotisations sociales Prestations sociales Autres transferts (dont RBE) Total des revenus		20052		38845		14607		23000		68863	165367	9594
			7943		5113		454		1197		4481	9594	230060
						230060	28077					28077	10057
			33322		1798		25114		134138		56592	250964	10057
			688401		38633		538356		496484		129936	1891810	10057
Compte de capital	Transferts en capital Achats nets de terre et actifs incorporels FBCF Variations de stocks Besoin de financement Epargne brute	384504		64512		224		1618			1017	67371	0
		31778										31778	31778
				83193							95342	178535	178535
				242661		4661		273605		80077		601004	601004
	Total des Opérations non-financières	1188864	688401	390366	38633	4885	538356	275223	496484	80077	698653	4399942	4399942
	Opérations et Soldes	Emplois											
		Compte de production nationale	Entreprises non-financières		Institutions financières		Administrations		Ménages		Reste du monde	Total	
			Rev.	Cap.	Rev.	Cap.	Rev.	Cap.	Rev.	Cap.			
Compte de Production	PIB Consommation finale FBCF Variation des stocks Exportations Importations Total Production						186758	97005	325108	28020		511866	391704
				263785		2894						31778	31778
				31778							732307	732307	732307
				295563		2894	186758	97005	325108	28020	732307	1667655	1667655
Compte d'exploitation	Remunération des salariés Impôts indirects, nets de subvention Excédent brut d'exploitation	328092										328092	233289
		233289										233289	627483
		627483										627483	627483
Compte du revenu	Intérêts et dividendes Primes nettes d'assurance Indemnités d'assurance Impôts directs Cotisations sociales Prestations sociales Autres transferts (dont RBE) Total des revenus		94591		25219		38095		900		6562	165367	9594
			7943		5113		454		1197		4481	9594	9594
			213240		2106				14714			230060	230060
									28077			28077	28077
			129966		1534		10057		46411		43666	250964	10057
			445740		33972		29387		91299		54709	1892577	250964
Compte de capital	Transferts en capital Achats nets de terre et actifs incorporels FBCF Variations de stocks Capacité de financement Epargne brute			94803		6		66043			1328	67371	0
				263785		2894		72		-5190	-89691	0	0
				31778				97005		20820		384504	384504
						0		0				31778	31778
					1985			112103		64447		178535	178535
				242661		4661		273605		80077		601004	601004
	Total des Opérations non-financières	1188864	688401	390366	38633	4885	538356	275223	496484	80077	698653	4399942	4399942

1.2. Critique méthodologique du système gabonais de comptabilité nationale

Nous allons à présent développer quelques éléments de critique méthodologique du système gabonais de comptabilité nationale. Bien qu'étant une adaptation du S.C.N., le système gabonais de comptabilité nationale à certaines spécificités. Au niveau des

comptes, ce système apparaît plutôt conforme au S.E.C.N. pour deux raisons principales: a. Il adopte le clivage des comptes du S.E.C.N.; b. Le compte d'exploitation s'ajoute aux quatre comptes fondamentaux du S.C.N.

Au niveau des agents, le système gabonais apparaît comme conforme à l'ancien système français (le système base 62). Il distingue cinq catégories d'agents: Entreprises non financières, institutions financières, Administrations, Ménages et le Reste du Monde. Deuxième, Comme dans le système base 62, les entrepreneurs individuels ont une double personnalité. Pour tout ce qui concerne leur activité de producteurs, ils sont comptés parmi les entreprises non financières; dans leur activité d'utilisateurs de revenus, ils sont comptés parmi les ménages. En troisième lieu, le système gabonais regroupe administrations publiques et administrations privées, du fait du faible contenu de ces dernières. Toutefois, la terminologie I.P.S.B.L. qu'il adopte est celle du S.C.N. Tout le problème est alors de savoir si les grandes conventions comptables- qui portent sur les objets et les sujets comptables- et le cadre choisi sont effectivement adaptés aux besoins et à la réalité économique du Gabon.

La réflexion méthodologique que nous allons mener portera principalement sur les conventions relatives au produit, aux agents et aux opérations. S'agissant du produit, la grande critique que l'on peut faire a trait à sa valorisation. L'utilisation d'une unité de mesure commune (la monnaie) pose un certain nombre de problèmes aussi bien pour les activités dites «traditionnelles» que pour celles dites «modernes».

Le S.C.N. recommande de valoriser les flux non commercialisés (autoconsommations et auto-fouritures) en prix à la production. Malheureusement, ces prix sont difficiles à saisir. Très souvent, on ne connaît que les prix du marché qui du reste subissent de fortes variations saisonnières ou régionales. De plus, même bien connus (le cas des flux commercialisés), les prix n'ont aucune signification économique⁷. En effet, quelle signification pourraient avoir les prix dans une économie où il existe des monopoles et où de nombreuses entreprises bénéficient des subventions et des exonérations fiscales?

Le P.I.B. qui est l'agrégat qui reflète le mieux l'activité économique n'a pas au Gabon une grande signification. Deux raisons peuvent être évoquées. D'abord, le P.I.B. qui ne

7. On peut donner l'exemple des prix des produits d'exportation (café, cacao) qui sont loin de rémunérer le travail du paysan. Ils sont calculés à partir du C.A.F. pays importateur, auquel on retire les frais de transport, d'assurance, de commercialisation, etc. Le prix à la production n'est donc qu'un résidu.

reflète que la production moderne est le fait des sociétés qui sont des filiales des sociétés étrangères. Les cadres, la technologie, l'organisation de la commercialisation sont par conséquent dépendants de l'extérieur, même si ces sociétés sont considérées comme résidentes. On peut se demander dans ces conditions si le concept P.N.B. n'est pas plus approprié. Deuxième, les inputs sont valorisés à des prix qui ne correspondent pas à la réalité. De nombreuses filiales de grandes sociétés étrangères surévaluent, pour des raisons fiscales, les prix de leurs inputs afin de diminuer pour d'autres raisons sous-évaluer leurs inputs, ce qui diminue ou augmente la valeur ajoutée selon les cas.

Comme la valorisation se fait au Gabon à prix courants de marché ou à défaut au prix réalisés, il est difficile de juger de l'évolution économique de ce pays. En ce qui concerne les agents, la classification en cinq agents calquée sur le système base 62 ne permet pas aux utilisateurs des comptes nationaux de faire une analyse assez fine de l'économie nationale. En effet, les entreprises non-financières qui regroupent les sociétés, les entreprises traditionnelles, les entreprises individuelles constituent un agent trop hétérogène pour permettre une description plus précise de l'activité économique nationale.

La distinction comptable entre secteur moderne (sociétés, entreprises individuelles) et secteur traditionnel (entreprises traditionnelles). Or, il ne semble pas matériellement possible de mettre au point des nomenclatures assez fines susceptibles de faire valoir cette distinction. On pourrait au mieux distinguer les activités dont la connaissance peut être considérée comme satisfaisante (activités du secteur organisé) et celles qui font l'objet d'estimations (activités non organisées). Dans le même temps, on pourrait mieux faire ressortir le rôle de l'Etat et la dépendance vis-à-vis de l'extérieur. Ce qui conduirait aux ventilations suivantes: a. entreprises publiques; b. entreprises privées à capitaux détenus en majorité par des nationaux; c. entreprises privées à capitaux détenus essentiellement par des étrangers; d. entreprises individuelles rurales (secteur organisé et secteur non organisé); e. entreprises individuelles urbaines (dont nationales et expatriées).

L'agent ménage ne prend pas en compte l'importance des ménages expatriés dans l'économie gabonaise. Aussi convient-il de distinguer salariés nationaux et salariés expatriés. Il serait même préférable de présenter le compte des ménages par catégories socio-professionnelles. Certes, un effort a été fait au niveau des administrations puisque les comptes détaillés distinguent: a. l'Etat (incluant le C.A.A.); b. les collectivités locales; c. la C.N.S.S.; d. les caisses de soutien, de régulation, de stabilisation et autres caisses; e. les institutions privées sans but lucratifs (I.P.S.B.L). Il reste néanmoins à isoler les organismes qui fonctionnent sur les fonds de l'aide étrangère. Par ailleurs, les organismes

recensés sous le sigle I.P.S.B.L. ne sont pas spécifiés. Enfin, la comptabilité nationale Gabonaise ne distingue pas au niveau des institutions financières, institutions monétaires et institutions non monétaires d'une part, institutions nationales et institutions étrangères d'autre part.

Pour ce qui est des opérations, on peut reprocher aux comptes nationaux de ne pas les détailler suffisamment. Pour mieux rendre compte du rôle important que joue l'Etat et de la dépendance de l'économie à l'égard de l'extérieur, les comptes nationaux devraient décrire avec soin les opérations qui passent par le canal des administrations, ainsi que les opérations avec l'extérieur. Il serait donc nécessaire de faire apparaître sans les consolider les divers transferts reçus et versés par les agents. On pourrait à l'occasion établir des tableaux annexes indiquant précisément de quel agent à quel agent les transferts se font.

Les

transferts avec le reste du monde (aides internationales, revenus des travailleurs...) devraient être étudiés avec soin.

Au total, on peut reprocher au système de comptabilité nationale en vigueur au Gabon. Son mode d'évaluation de la production admise consiste plutôt à présenter des comptes consolidés, oubliant que l'agrégation peut masquer des déséquilibres profonds. C'est pour cela que ce système ne met pas suffisamment relief les spécificités de cette économie: entre autres, le rôle prépondérant de l'Etat et la forte dépendance vis-à-vis de l'extérieur.

II. Propositions Pour un Complément Méthodologique et Application

Pratique

Ces critiques nous conduisent à faire des propositions concrètes. Toute méthodologie comptable doit tenir compte des contraintes tenant aux statistiques existantes, aux circuits d'information en place et s'efforcer dans le même temps de pallier au mieux les carences existantes.

Le système gabonais de comptabilité nationale a de grandes lacunes, entre autres, l'absence d'un T.O.F. et une présentation d'un T.E.E. non claire. C'est pourquoi nous allons procéder à la construction d'un T.O.F. et d'un T.E.E. plus adapté. Pour cette application pratique, nous userons d'un double cadre articulé procédant de deux exigences contradictoires: a. répondre aux besoins internationaux (le cadre utilisé sera celui de S.E.C.N.); b. avoir un système comptable adapté à nos besoins économiques. Ce qui revient à adapter les grandes conventions. Du fait que le T.E.E. ne saurait être

complet sans le T.O.F., nous commencerons par l'établissement du T.O.F. du Gabon en 1982 avant de passer à celui du T.E.E. de 1982⁸.

2.1. Le T.O.F. du Gabon en 1982

Le T.O.F. a pour objet principal de mettre en lumière les relations qui peuvent exister entre les diverses opérations grâce aux équilibres comptables nécessaires et de décrire les différents circuits financiers. Pratiquement, selon les grandes conventions méthodologiques de construction du T.O.F., c'est un tableau à double entrée qui croise les opérations financières portées en lignes et les secteurs institutionnels (ou agents) portés en colonnes. Compte tenu des contraintes tenant aux statistiques et aux circuits d'information disponibles, ainsi que du souci de répondre à la fois aux besoins internationaux et aux besoins internes, nous procéderons, pour la mise en oeuvre d'un T.O.F. adapté, au choix du cadre comptable à la sélection des opérations et à une nouvelle classification des agents.

S'agissant du cadre comptable, nous utiliserons celui du S.E.C.N.A cet effet, nous aurons recours d'une part à la terminologie «flux nets de créances» et «flux nets de dettes» à la place de celle de «créances» et «engagements», valable pour le S.C.N. Nous adopterons d'autre part une classification des opérations conforme au S.E.C.N.

En ce qui concerne les opérations, selon le niveau d'agrégation retenu pour les opérations, le T.O.F. peut être détaillé ou résumé. Nous présenterons plutôt pour le Gabon un tableau résumé des opérations financières. Les principales rubriques retenues sont:

- Les moyens de paiements internationaux: réserves d'or, avoirs en devises, droits de tirages spéciaux et comptes avec le Fonds Monétaire International;
- la monnaie, c'est-à-dire l'ensemble des moyens de paiements usuels utilisés sur le territoire gabonais (billets, pièces, dépôts transférables) qui constitue la monnaie nationale;
- les dépôts non monétaires, qui sont des dépôts qui ne peuvent pas directement être utilisés comme moyens de paiements (dépôts en caisse d'épargne, bons à court terme);

8. Nous choisirons 1982 parce que nous avons déjà construit par ailleurs le T.O.F. de 1981. Voir A. Ondo Ossa, «Analyse des circuits financiers au Gabon», thèse complémentaire, Nancy, 1985.

- les actions et autres participations, qui sont des titres représentatifs d'un droit de propriété sur le patrimoine de la société émettrice;
- les obligations, qui représentent des titres mobiliers à long terme, donnant droit à un intérêt annuel, remboursables à échéance;
- les crédits à court terme, d'une durée inférieure ou égale à deux ans, qui financent les besoins de trésorerie des entreprises et des ménages. Il s'agit des prêts d'avances, des opérations de refinancement de créances;
- les crédits à moyen long terme, d'une durée supérieure à deux ans se composent de prêts à moyen terme mobilisables, de prêts hypothécaires, de prêts non mobilisables.

Les bons négociables, qui comprennent des titres à court terme pouvant se négocier sur un marché (le marché monétaire notamment) et les réserves techniques d'assurance qui correspondent aux versements faits par les organismes d'assurance en contrepartie des primes qu'ils encaissent n'apparaîtront donc pas dans le T.O.F. du Gabon. Trois raisons peuvent être évoquées à propos de cette restriction: a. les limites de l'appareil statistique national; b. l'absence d'un marché monétaire où puissent se négocier les titres à court terme appelés bons négociables; c. le fait que les primes et indemnités d'assurance-vie retracées normalement dans la rubrique «réserves techniques d'assurances» sont ici négligeables⁹.

Quant aux agents, il nous a paru nécessaire, pour une analyse plus fine des flux financiers au Gabon, de différencier la banque centrale et autres institutions financières d'une part, entreprises pétrolières et entreprises non pétrolières d'autre part. Ceci est en raison de l'importance des banques commerciales et du rôle prépondérant que joue le pétrole dans cette économie, d'où les sept catégories d'agents suivantes: a. les entreprises pétrolières; b. les entreprises non pétrolières; c. la banque centrale; d. les autres institutions financières; e. les administrations; f. les ménages; g. le reste du monde.

Le T.O.F. étant une présentation synthétique des comptes financiers des différentes catégories d'agents, il nous faut, pour le construire, confectionner au préalable les comptes financiers des sept catégories d'agents énumérées ci-dessus. L'élaboration de ces comptes financiers se fera en deux étapes: la collecte des informations tout d'abord, et ensuite, le traitement de ces informations.

9. A cela s'ajoute le fait que la SONAGAR, compagnie nationale d'assurance qui représente plus de 50% du marché gabonais ne dresse pas de bilan depuis sa création.

Les informations nécessaires à l'élaboration des comptes financiers peuvent concerner directement les opérations mais le plus souvent elles portent essentiellement sur les encours. C'est-à-dire les bilans annuels qu'établissent normalement les sociétés. Ces bilans présentent l'avantage d'être complets et équilibrés. Le seul obstacle à leur bonne utilisation est leur manque d'homogénéité. Nous nous servons donc principalement ici des données de la centrale des bilans, publiée par la direction générale de la statistiques, des statistiques bancaires, notamment des différents bilans des banques et des données de la balance des paiements du Gabon publiées par la Banque des Etats de l'Afrique Centrale.

Le traitement de ces informations consiste en un classement des données disponibles en fonction de la nomenclature des opérations financières. Il s'agit à cet égard d'établir pour chaque agent un bilan différentiel. C'est le principe de la comparaison de deux bilans successifs pour la détermination des flux. On dresse ensuite une grille de passage du bilan différentiel au compte financier dont la confection nécessite l'éclatement de certains postes du bilan différentiel. En effet, grâce à des données complémentaires tirées d'autres sources ou du croisement des diverses sources, on procède à des corrections en vue de la valorisation des flux et du classement des données en fonction de la nomenclature souhaitée.

C'est de cette manière que l'on obtient les comptes financiers qui retracent les flux de créances et les flux de dettes des différents agents au cours d'une année. Nous élaborerons en premier lieu le compte financier de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (B.E.A.C), Banque Centrale du Gabon. Pour ce faire, nous présentons ci-dessous un tableau juxtaposant deux bilans successifs de la B.E.A.C., ceux de 1981 et 1982.

Tableau 2
Bilan de la B.E.A.C. au Gabon en 1981 et 1982

(en millions de F. CFA)

Actif	1981	1982	Passif	1981	1982
Avoirs extérieurs			Billets en circulation	38477	46007
avoirs en or	1476	1934	et encaisses des banques		
avoirs en devises	54809	104582	Dépôts des banques	8705	5124
avoirs en D.T.S.	2196	265	Dépôts et encaisses	10201	57354
Créances sur l'Etat	0	1693	du trésor		
Créances sur les banques	7137	6212	Engagements extérieurs	3609	3335
Autres actifs	1860	5452	Allocations de D.T.S.	4437	4847
			Fonds propres	1386	1982
			Autres passifs	663	1489
Total Actif	67478	120138	Total Passif	67478	120138

Source: B.E.A.C., *Etudes et Statistiques*, no. 115, oct. 1984, p. 437

A partir de ces bilans, nous dressons une grille de passage du plan comptable de la B.E.A.C. aux rubriques de la comptabilité nationale. Cette grille de passage intègre les données du bilan différentiel qui comprend les variations des différents postes.

Tableau 3
Grille de passage du bilan de la B.E.A.C.
au compte financier de la B.E.A.C.

(en millions de F. CFA)

Variations d'actif	Moyens de paiements internationaux	Numéraires et dépôts à vue	Prêts à court terme	Prêts à long terme	Autres variations d'actif
Avoirs extérieurs					
avoirs en or	458				
avoirs en devises	49773				
avoirs en D.T.S.	-1931				
Créances sur l'Etat			1533	160	
Créances sur les banques			-914	-11	
Autres actifs					3592
Variations du passif	Moyens de paiements internationaux	Numéraires et dépôts à vue	Prêts à court terme	Prêts à long terme	Autres variations d'actif
Billets en circulation et encaisses des banques		7530			
Dépôts des banques		-3581			
Dépôts et encaisses du trésor		47153			
Engagements extérieurs	-274				
Allocations de D.T.S.	410				
Fonds propres					596
Autres passifs					826

Nous pouvons à présent monter le compte financier de la B.E.A.C. où les flux nets de créances s'équilibrent avec les flux nets de dettes.

Tableau 4
Compte financier de la B.E.A.C. du Gabon en 1982

(en millions de F. CFA)

Flux nets des créances		Flux nets des dettes	
Moyens de paiements internationaux	48300	Moyens de paiements internationaux	136
Prêts à court terme	619	Numéraire et dépôts à vue	51102
Prêts à moyen et à long terme	149	Autres dettes	1422
Autres créances	3592		
Total	52660	Total	52660

Nous procédons exactement de la même manière pour élaborer le compte financier des Autres institutions Financières. En fait, il ne s'agit que des autres institutions monétaires: banques commerciales installées au Gabon et Banque Gabonaise de Développement: Les entreprises d'assurances, pour des raisons que nous avons évoquées plus haut, ne sont pas prise; en compte en ce qui concerne les opérations financières

Tableau 5
Bilan des Autres institutions Monétaires en 1981 et 1982

(en millions de F. CFA)

Actif	1981	1982	Passif	1981	1982
Encaisses	1718	2022	Dépôts à vue	76502	79799
Dépôts à la B.E.A.C.	8705	5124	Dépôts à terme	61667	74083
Avoirs extérieurs	8746	11633	Dépôts de l'état	22219	26333
Créances sur l'Etat	28189	44798	Engagements extérieurs	30323	27944
Crédits à l'économie	170990	184976	Emprunts extérieurs	5265	8196
			à moyen et à long terme		
			Crédits de la B.E.A.C.	7137	6212
			Fonds propres et	15255	26086
			autres passifs		
Total Actif	218348	248553	Total Passif	218368	248653

Source: B.E.A.C., *Etudes et Statistiques*, no. 115, oct. 1984, p. 442

Il ressort de ce bilan que tous les postes se sont accrus de 1981 à 1982, exceptés .gis dépôts des banques à la B.E.A.C. (au niveau de l'actif), les engagements extérieurs et les crédits de la B.E.A.C. aux banques (au niveau passif) qui ont connu une baisse respective de 41%, 7,8% et 12,9% . Nous pouvons à présent monter une grille de passage de ce bilan au compte financier.

Tableau 6
Grille de passage du bilan des Autres Institutions
Monétaires au compte financier

Variations de l'actif	Moyens de paiements internationaux	Numéraires et dépôts à vue	Dépôts non-monétaires	Prêts à court terme	Prêts à long terme	Autres variations d'actifs
Encaisses		284				
Dépôts à la B.E.A.C.		-3581				
Avoirs extérieurs	2887					
Créanciers sur l'état				16609		
Crédits à l'économie				8417	9393	-3824
Variations de passif	Moyens de paiements internationaux	Numéraires et dépôts à vue	Dépôts non-monétaires	Prêts à court terme	Prêts à long terme	Autres variations d'actifs
Dépôts à vue		3297				
Dépôts à terme et d'épargne			12416			
Dépôts de l'état		4014				
Engagements extérieurs	-2379					
Emprunts extérieurs à moyen et long terme					2931	
Crédits de la B.E.A.C.				-914	-11	
Fonds propres et autres passifs						10831

Cette grille de passage nous permet d'élaborer le compte financier ci-dessous.

Tableau 7
Compte financier des Autres Institutions financières en 1982
(en millions de F. CFA)

Flux nets de Créances		Flux nets de dettes	
Moyens de paiements internationaux	2887	Moyens de paiements internationaux	-2379
Numéraires et dépôts à vue	-3297	Numéraires et dépôts à vue	7311
Prêts à court terme	25026	Dépôts non-monétaires	12416
Prêts à moyen et long terme	9393	Emprunts à court terme	-914
Autres flux de créances	-3824	Emprunts à long terme	2920
		Autres flux de dettes	10831
Total des créances	30185	Total des dettes	30185

Le compte financier du Reste du Monde que nous allons mettre en oeuvre à présent se construit sur la base des données fournies par la balance des paiements dont l'avantage est de présenter une comptabilité en termes de flux. La balance des paiements est un compte national qui enregistre les transactions et les règlements (à caractère économique et financier) affectés au cours d'une période (généralement l'année) entre les résidents d'un pays et les résidents des autres pays.

La présentation de la balance des paiements du Gabon est conforme aux règles méthodologiques définies en 1979 par le Fonds Monétaire International (F.M.I.) et admises sans réserve par la totalité des pays membres du Fonds¹⁰. Elle comprend cinq chapitres: biens et services, prestations gratuites, capitaux sauf réserves, erreurs et omissions, financement du solde.

Pour élaborer le compte financier du reste du monde, nous ne nous intéresserons qu'aux chapitres qui recensent les opérations financières: capitaux sauf réserves et financement du solde. On peut alors présenter les données de ces deux chapitres en deux colonnes: avoirs et engagements, elles-mêmes divisées en crédit et débit.

En ce qui concerne les avoirs, le crédit correspond à une diminution d'avoirs et le débit à une augmentation d'avoirs. Quant aux engagements, le crédit est une augmentation d'engagements et le débit une diminution d'engagements. Nous obtenons ainsi le tableau ci-dessous qui décrit les opérations financières du Gabon avec l'extérieur en 1982.

10. Voir: F.M.I., «4ème manuel de la balance des paiements», 1979.

Tableau 8
Mouvement des capitaux et de l'or monétaire en 1982

(en millions de F. CFA)

Postes (millions de F. CFA)	Avoirs		Engagements	
	Crédit (diminution)	Débit (augmentation)	Crédit (diminution)	Débit (augmentation)
Secteur privé				
1. Investissement et capitaux privés à long terme				
1.1. Engagement du secteur privé				
1.1.1. - Investissements directs dans le pays			56166.3	12868.7
1.1.2. - Emprunts à l'extérieur			53688.4	21952.2
1.2. Avoirs du secteur privé				
1.2.1. - Investissements directs à l'extérieur	1.3	1577.6		
1.2.2. - Prêts à l'extérieur	287.7	610.3		
2. Capitaux privés à court terme				
2.1. Crédits commerciaux	9421.9	55469.1		
2.2. Autres capitaux privés à court terme	9630.1	27802.2		
Administrations				
1. Titres et prêts à long terme				
1.1. Emprunts du Gouvernement à l'extérieur			20314.6	62875.9
1.2. Prêts et autres avoirs du Gouvernement à l'extérieur	27			
2. Opérations à court terme				
2.1. Crédits commerciaux		160.9		
2.2. Autres capitaux à court terme				
Institution monétaire centrale:				
1. Engagements des autorités monétaires				343
1.1. Recours au crédit F.M.I.				
1.2. Autres engagements			69	
1.3. Allocations D.T.S. et ré-évaluations			6459	
2. Avoirs des autorités monétaires				
2.1. Position de réserve au F.M.I.		11		
2.2. Or monétaire		458		
2.3. Avoirs en devises		49773		
2.4. Avoirs en D.T.S.	1942			
Autres Institutions monétaires (secteur bancaire et postal à court terme)				
1. Engagements				
1.1. Engagements des banques commerciales				2379
1.2. Engagements à l'Office des Postes			2491	
2. Avoirs				
2.1. Effets sur l'extérieur	689			
2.2. Autres avoirs des banques commerciales		3576		
2.3. Avoirs de l'Office des Postes				

Tableau 9
Compte financier du Reste du Monde

(en millions de F. CFA)

Flux nets de Créances		Flux nets de dettes	
Moyens de paiements internationaux	6297	Moyens de paiements internationaux	47611
Actions des sociétés et parts de capital	43297.6	Actions des sociétés et parts de capital	1576.3
Prêts à long terme	-10825.1	Emprunts à court terme	18333
Besoins de financement	78669.6	Crédits commerciaux	46047.2
		Emprunts à long terme	295.6
		Autres charges	3576
Total des créances	117439	Total des dettes	117439.1

Pour construire le compte financier des Administrations, on se sert normalement des bilans des divers organismes publics à but non lucratif et du compte de gestion du trésor public appelé balance générale des comptes du trésor. Cette balance retrace l'ensemble des activités financières de l'Etat, des collectivités secondaires et d'un grand nombre d'organismes publics rattachés.

Etant donné que ces documents sont pour le moment inaccessibles, nous nous servirons dans un premier temps des bilans des créances du système monétaire sur l'Etat (Administration Centrale, C.A.A. et autres institutions à but non lucratif), suffisamment représentatifs de l'activité financière intérieure de l'Etat.

Tableau 10
Bilans des créances du système monétaire sur l'état en 1981 et 1982

(en millions de F. CFA)

Actif	1981	1982	Passif	1981	1982
Billets et monnaies	1082	1463	Dépôts C.C.P.	2297	4706
Comptes créditeurs	8978	55891	Créances B.E.A.C.		1693
Dépôts banques commerciales et développement	23475	26233	Créances banques commerciales et développement	28072	44675
			Solde	3166	32513
Total Actif	33535	83587	Total Passif	33535	83587

La grille de passage que nous présentons ci-dessous ne concerne pas seulement les données du bilan différentiel, relatives aux créances du système monétaire sur l'Etat.

Nous y intégrons également les données relatives aux opérations financières extérieures des Administrations, tirées de la balance des paiements.

Tableau 11
Grille de passage des bilans de créances du système monétaire
Sur l'Etat au compte financier des Administrations

Variations d'actif	Moyens de paiements internationaux	Monnaie	Prêts à court terme	Prêts à long terme	Autres variations d'actif
Prêts et avoirs du gouvernement à l'étranger				-27	
Crédits commerciaux			160.9		
Autres capitaux à court terme					
Billets et monnaie		381			
Comptes créditeurs		46913			
Dépôts des banques commerciales et de développement		2758			
Variations du passif	Moyens de paiements internationaux	Monnaie	Prêts à court terme	Prêts à long terme	Autres variations d'actif
Emprunts du gouvernement à l'étranger				-42561.3	
Créances B.E.A.C.			1533	160	
Créances banques commerciales et de développement			16603		
Dépôts C.C.P.		2409			
Solde					

Nous avons alors le compte financier suivant:

Tableau 12
Compte financier des Administrations en 1982
(en millions de F. CFA)

Flux nets de Créances		Flux nets de dettes	
Moyens de paiements internationaux		Moyens de paiements internationaux	
Monnaie	50052	Monnaie	2409
Prêts à court terme	160.2	Emprunts à court terme	18136
Prêts à long terme	-27	Emprunts à long terme	-42401.2
		Capacité de financement	72042.2

Le compte financier des entreprises pétrolières se présente de la manière qui suit¹¹.

Tableau 13
Compte financier des entreprises pétrolières en 1982

(en millions de F. CFA)

Flux nets de Créances		Flux nets de dettes	
Numéraires et dépôts	4526	Actions de Sociétés et parts de capital	-5840
Titres et prêts à court terme	-12143	Titres et emprunts à court terme	38635
Crédits commerciaux	39941	Crédits commerciaux	-5116
Obligations et prêts à long terme	-84	Obligations et emprunts à long terme	45505
Ajustement financier	5592		
Besoin de financement	35352		
Total des créances	73184	Total des dettes	73184

Du fait de l'absence d'enquêtes statistiques sur le budget des ménages, il nous est difficile d'élaborer directement le compte financier des ménages. Il pourra approximativement être reconstituée par solde lors du bouclage du T.O.F. que nous présentons ci-dessous¹². La seule information sûre dont nous disposons concerne les crédits accordés aux ménages par le système bancaire. Ils ont été en 1981 et 1982 respectivement de 2.814 et 3.927 millions de F. CFA pour les crédits à court terme et de 4.164 et 5421 millions pour les crédits à moyen long terme. Ce qui correspond à un flux de crédits à court terme reçu de 1.100 millions de F. CFA et à un flux de crédits à moyen long terme reçus de 1.257 millions de F. CFA¹³.

Nous dressons ci-dessous le compte financier des Entreprises non-pétrolières:

11. Le compte financier des Entreprises pétrolières et des Entreprises non-pétrolières nous ont été fournies par le Commissariat au Plan. Voir: Commissariat au Plan, «Note de mission de Patrick Veillard», document dactylographié, Libreville 1984.

12. Le compte financier des Ménages, puisqu'il est obtenu par solde, intègre les erreurs et omissions de l'ensemble des autres comptes.

13. Voir: B.E.A.C., «Centrale des risques».

Tableau 14
Compte financier des entreprises non-pétrolières en 1982
(en millions de F. CFA)

Flux nets de Créances		Flux nets de dettes	
Numéraires et dépôts	2719	Actions de Sociétés et parts de capital	61906
Titres et prêts à court terme	42873	Titres et emprunts à court terme	49023
Crédits commerciaux	221046	Crédits commerciaux	35204
Obligations et prêts à long terme	102717	Obligations et emprunts à long terme	245742
Besoin de financement	45856	Ajustement financier	23336
Total des créances	415211	Total des dettes	415211

2.2. - Le T.E.E. du Gabon en 1982

Selon les grandes conventions, le T.E.E. récapitule tous tes comptes de flux de la comptabilité nationale. De ce fait, il permet d'avoir une vision synthétique de l'intégralité de l'activité économique au cours d'une année. -A l'instar du T.O.F., le T.E.E. se présente comme un tableau à double entrée qui croise deux séries de comptes: les comptes des secteurs institutionnels (agents) en colonnes, les comptes d'opérations en lignes.

En ce qui concerne les comptes des secteurs institutionnels (agents), les ressources apparaissent dans La partie droite du tableau, leurs emplois dans la partie gauche. Ainsi, chaque compte de secteur est nécessairement équilibré. On ajoute une autre colonne en ressources et en emplois (le compte de biens et services) pour assurer l'équilibre des comptes de production et d'exploitation.

Pour ce qui est des comptes d'opérations, leslrubriques relatives à ces comptes sont placées dans la partie centrale du tableau. Les opérations apparaissent dans un ordre tel que l'on peut les regrouper en emplois et en ressources selon la séquence des comptes des secteurs: production, exploitation, revenu, utilisation du revenu, capital et financier. Alors que les opérations sur biens et services sont équilibrées ligne à ligne artificiellement, par intervention d'une colonne spéciale (le compte de biens et services), les opérations de répartition ainsi que les opérations financières sont nécessairement équilibrées ligne à ligne. Toute opération de ce type constitue à la fois une ressource pour un secteur et un emploi pour un autre.

Les soldes comptables apparaissent à la suite des comptes d'opérations. Les emplois et les ressources relatifs au P.I.B., à l'excédent brut d'exploitation, au revenu disponible

brut, à l'épargne brute sont nécessairement équilibrés. La cohérence du tableau est vérifiée par l'équilibre réalisé aussi bien en lignes qu'en colonnes.

Le T.E.E. du Gabon que nous allons présenter sera conforme aux principes du S.E.C.N., mais adapté à la structure de l'économie gabonaise. Pour sa mise en oeuvre, nous nous appuyerons principalement sur le tableau de synthèse des opérations non financières en 1982, que nous enrichirons à l'aide des opérations financières résumées, tirées du T.O.F. de 1982 construit précédemment. Ainsi, en ce qui concerne les comptes des agents placés en colonnes, nous garderons ces cinq catégories d'agents de la comptabilité nationale gabonaise: entreprises non financières, institutions financières, administrations, ménages et reste du monde. Nous y ajouterons une colonne biens et services en ressources et en emplois.

Tableau 15
Tableau des opérations financières du Gabon en 1982
(en millions de F. CFA)

Flux nets de créances								Opérations	Flux nets de créances							
Entreprises		Institutions Financières		Administrations	Ménages	Reste du Monde	Total		Entreprises		Institutions Financières		Administrations	Ménages	Reste du Monde	Total
Pétrol.	Non-Pétrol.	Banque Centrale	Autres Insts.						Pétrol.	Non-Pétrol.	Banque Centrale	Autres Insts.				
		48300	2887		-12116	6822	45893	Moyens de paiements internationaux			136	-2379			48136	45893
4526	2719		-3297	50052	6822		60822	Monnaie			51102	7311	2409			60822
					12416		12416	Dépôts non-monétaires				12416				12416
					14345	43298	57643	Actions et autres participations	-5840	61906					1577	57643
27798	263919	619	25026	161	-117075		200448	Crédits à court terme	33519	84227		-914	18136	1100	64380	200448
-84	102717	149	9393	-27	151995	-10825	253318	Obligations et Crédits à court terme	45505	245742		2920	-42401	1257	296	253318
5592		3592	-3824		33805		39165	Autres charges		23336	1422	10831			3576	39165
35352	45856			2000		78670	161878	Solde de créances et dettes					74042	87835		161877
73184	415211	52660	30185	52186	90192	117965	831583	Total	73184	415211	52660	30185	52186	90192	117965	831583

Contrairement à la présentation extrêmement détaillée du S.E.C.N., nous ne distinguerons pas biens et services marchands des biens et services non marchands. De même nous ne séparerons pas la production, la consommation intermédiaire, la valeur ajoutée des branches marchandes de celles des branches non marchandes.

S'agissant des objets économiques enregistrés, nous retrouvons les grandes catégories d'opérations de la comptabilité nationale: opérations sur biens et services, opérations de répartition et opérations financières. Mais à l'intérieur des deux premières catégories présentées par ce tableau de synthèse des opérations non-financières de la comptabilité nationale gabonaise, des aménagements ont été apportés conformément à la nomenclature

du S.E.C.N., ceci grâce aux données complémentaires que nous avons tirées des comptes détaillés des agents en 1982), d'où le T.E.E. suivant¹⁴:

Tableau 16
Tableau Economique d'Ensemble du Gabon en 1982
(en millions de F. CFA)

Emplois						Ressources										
Compte des agents						Compte des agents										
Compte	Entreprises non financières	Institutions financières	Administrations	Ménages	Reste du Monde	Biens et Services	Total	Opérations	Compte	Entreprises non-financières	Institutions financières	Administrations	Ménages	Reste du Monde	Biens et Services	Total
Production					732307		732307	Exportations								732307
						471591	471591	Importations						471591		471591
	798390	8301	93944			2026362	2026362	Production	1807098	26476	192788					2026362
	1008708	18175	98844				900635	Consommation intermédiaire							575401	575401
							1125727	Valeur ajoutée brute	1008708	18175	98844				600335	1125727
Exploitation	143858	4661	273605	80077			50220	Subventions d'exploitation reçues	24729	170					24899	
	226843	9933	91316				328092	Rémunération des salariés					328092		328092	
	179510	4379	6			74293	258188	Impôts liés à la production et à l'importation			257421	767			258188	
							11156	Ajustement pour services bancaires							11156	11156
	627084	-7123	7522				627483	Excédent brut d'exploitation	627084	-7123	7522				627483	
Revenu							24899	Subventions d'exploitation versées								
	94591	25219	38095	900	6562		165367	Intérêts et dividendes	20052	38845	14607	23000	68863		165367	
	7943		454	1197			9594	Primes d'assurance		5113			4481		9594	
		5113	28997	46411	43666	4481	9594	Indemnités d'assurance	7943		454	1197			9594	
	129966	1534	28997	46411	43666		250574	Transferts divers	33322	1798	24724	134138	56592		250574	
	213240	2106		14714			230060	Impôts courants sur le revenu et le patrimoine			230060				230060	
				28077			28077	Contributions Sociales					28077		28077	
	248661	4661	460363	405185			1118670	Prévisions sociales				10057			10057	
		186758	325108				511866	Revenu disponible brut	242661	4661	460363	405185		1112870		
Utilisation du revenu							511866	Consommation finale						211866	1112870	
Capital						311	66343	Épargne brute	242661	4661	273605	80077			601004	
	263785	2894	66343	97005	20820		384504	Transfert en capital	64512	224	1618				63354	
							31778	Formation brute de capital fixe							384504	
	31778						31778	Variation des stocks							31778	
	94803	6	72	-5190			89691	Achats nets de terre et scellés incorporels						89691	89691	
	94803	1985	112103	64447			273338	Capacité ou besoin de financement	83193				-767	96109	178535	
4161963	93000	1590083	981746	787327	2572246	10186365	Total des opérations non-financières	4161963	93000	1590083	981746	787327	2572246	10186365		
Flux Nets de Créances						Flux Nets de Dettes										
Compte	Entreprises non financières	Institutions financières	Administrations	Ménages	Reste du Monde	Biens et Services	Total	Opérations	Compte	Entreprises non-financières	Institutions financières	Administrations	Ménages	Reste du Monde	Biens et Services	Total
Financier		51187			-12116	6297	45368	Moyens de paiements internationaux						47611		45368
	7245	-3297	50052	19238			73238	Monnaie et dépôts non-monnaies			70829	2409				73238
				14344.7	43297.6		57642.3	Titres et dépôts	56066					1576.3		57642.3
	394350	35187	133.9	34920.7	-10825		453766.3	Crédits	408993	2006	-24265.3	2357		64675.8		453766.5
	5592	-232		33805			39165	Autres charges	23336	12253				3576		39165
81208				78669.6		159877.6	Soide de créances et dettes				72042.2	87835.4			159877.6	
488395	82845	50185.9	90192.4	117439		829057.4	Total des opérations financières	488395	82845	50185.9	90192.4	117439.1			829057.4	
1985				16672.4		18657.4	Ajustement		1985	40060.8	-23388					18657.4

Conclusion

L'étude que nous venons de mener procède de deux exigences contradictoires: 1. dégager la spécificité de l'économie gabonaise; 2. respecter pour des raisons d'unité une nomenclature normalisée à l'échelon international. Eu égard à ces exigences, qui ont conduit à un alignement plus poussé du système gabonais de comptabilité nationale sur le S.E.C.N., le modèle que nous venons de présenter apparait comme un instrument utile pour montrer l'articulation des comptes et leur cohérence d'ensemble et décrire de manière significative l'activité économique nationale.

14. Voir: Direction Générale de la Statistique et des Etudes Economiques, «Comptes de La Nation 1982», Libreville, 1984, p. 18 à 21.

Ce modèle a bien entendu des limites, entre autres le fait que les subventions d'exploitation ne sont versées que par les seules administrations. Aucune mention n'est faite de la participation du reste du monde. En ce qui concerne les opérations financières, les réserves techniques d'assurances ne sont pas comptabilisées et il est difficile de dresser le compte financier des ménages. Mais il est perfectible et l'on devrait principalement en ce sens différencier les activités dont la connaissance peut être considérée comme satisfaisante (activités du secteur planifié et organisé) de celles faisant encore l'objet d'estimations (celles du secteur informel)¹⁵.

En effet, la comptabilité nationale n'étant pas apte à décrire les réalités du secteur informel et non organisé (secteur monétaire informel et activités d'autoconsommation) qui occupe encore une grande place de l'activité nationale, il conviendrait d'améliorer les méthodes d'investigation en milieu rural. Etant entendu que, comme le précise M. Pichot, «le système de comptabilité nationale convenant le mieux à un pays ne saurait être déterminé indépendamment de la structure de l'économie, de la quantité de statistiques et de statisticiens disponibles, du type de planification choisi, de la puissance des moyens dont dispose l'Etat»¹⁶.

15. Les activités non-organisées (ou informelles) relèvent de producteurs ne possédant pas de comptabilité, c'est-à-dire, des documents fournissant des renseignements sur les consommations intermédiaires, la valeur ajoutée, les revenus, les dépenses, les investissements, etc.

16. Alain Pichot, «Comptabilité nationale», Dunod, Paris, 1979, p. 273.